



COMITÉ  
RÉGIONAL  
BRETAGNE

Rennes, le 22 novembre 2022

DESTINATAIRES :

- Comités régionaux
- Clubs bretons de GR

Réf : CR53.C.D.13

Affaire suivie par : Jessica Blum [jessicablum.ffgym@gmail.com]

Objet : Compétition du Regroupement des individuels Fédéral et Performance GR - 10 et 11 décembre 2022 - BREST

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous vous informons que la compétition du Regroupement des individuels Fédéral et Performance de Gymnastique Rythmique se déroulera :

**Le samedi 10 et le dimanche 11 décembre 2022  
au Gymnase Jean GUEGUENIAT  
Rue de Quimper à Brest**

Selon l'organigramme suivant :

#### **Samedi 10 décembre**

- 9h-10h35 Fédéral 10-11ans et 12-13ans
- 10h55-12h20 National 7/9ans, 10ans, 11ans et National A 12-13ans
- 12h35 Palmarès (sauf pour les National 10ans & 11ans)
- Pause
- 13h50-16h50 Régional 10-11ans, 14-15ans, 16-17ans et 18ans et +
- 17h10 Palmarès (dont National 10ans & 11ans)
- 18h10-19h55 National C 14-15ans et 16-17ans
- 20h15-21h45 National B 16-17ans, National A 14-15ans, 16-17ans et 18ans et +
- 22h Palmarès

#### **Dimanche 11 décembre**

- 9h-10h55 Régional 12-13ans, National C 12-13ans, national B 12-13ans
- 11h15-13h Fédéral 16-17ans et 18ans et +
- 13h15 Palmarès
- Pause
- 14h30-16h15 National B 14-15ans et 18ans et +
- 16h35-18h20 Fédéral 14-15ans, National C 10-11ans et 18ans et +
- 18h35 Palmarès

- **Les tests 10-11ans** auront lieu le samedi à 14h au gymnase Charles de Foucauld. Les gymnastes devront être accompagnées par un entraîneur de leur club. L'ensemble des gymnastes et entraîneurs seront accompagnés à partir du gymnase Guéguéniat pour se rendre au gymnase Charles de Foucauld (10minutes à pied). Rendez-vous à 13h45 près de l'entrée du public dans le hall du gymnase Guéguéniat. Prévoir baskets et corde.
- **Repêchages** : Après décision des trois responsables techniques régionales et de la responsable des juges de la compétition, les gymnastes suivantes sont repêchées :
  - Clara BEAULIEU, Gym Olivet, Fédéral 10-11 ans
  - Bertile COUREAU, CPB Rennes, Fédéral 18 ans et Plus
  - Anastasia BOIS, SM Orléans, Fédéral 18 ans et Plus
- **Engagym** : Pour les catégories suivantes, merci de bien enregistrer les musiques de vos gyms selon l'engin indiqué dans les programmes :
  - Régional 10-11ans : engin libre
  - Régional 12-13ans : engin libre
  - Régional 14-15ans : engin libre
  - Régional 16-17ans : engin libre
  - Régional 18ans et plus : engin libre
  - National B 18ans et plus : cerceau et engin libre
  - National A 16-17ans : ruban et engin libre
  - National A 18ans et + : cerceau et engin libre
- **Forfaits** : il appartient à chaque club de déclarer forfait en cas de non-participation, via l'interface Engagym :
  - Forfait déclaré pour la date de forclusion (30 novembre 2022) : pas de droit d'engagement à régler, pas d'amende
  - Forfait justifié après la date de forclusion (après le 30 novembre 2022) : droit d'engagement conservé, pas d'amende. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, attestation de l'employeur ou de l'établissement scolaire...). Le club a cependant l'obligation de mettre un juge à disposition pour la compétition.
  - Forfait non déclaré ou déclaré après la date de forclusion et non justifié : droit d'engagement conservé et application de l'amende en vigueur. Le club a cependant l'obligation de mettre un juge à disposition pour la compétition.
- **Règlement des engagements** : montant de l'engagement : se référer à Engagym. Le bordereau automatiquement édité fait office de facture et correspond au montant des droits d'engagements dus arrêtés au 30 novembre 2022. Attention le montant exact dû sera effectif au 9 décembre 2022 (tout bordereau téléchargé avant cette date ne tiendra pas compte des éventuels forfaits).

**Les gymnastes ne seront pas autorisées à concourir si les engagements n'ont pas été réglés.** Le chèque du montant des droits d'engagements, libellé à l'ordre de « Comité de Bretagne FFGYM », est à faire parvenir par retour au Comité de Bretagne dès réception de la facture, à l'adresse suivante : **Comité de Bretagne de Gymnastique - CAP NORD B – 4 allée Marie Berhaut - 35000 RENNES.**

- **Juges** : Chaque club doit proposer un juge de niveau 3 minimum de préférence, sur la totalité de la ou des journées sur laquelle/lesquelles le club a des gymnastes qualifiées. Par exemple, sur la journée du samedi si votre club n'est présent que le samedi, ou sur les 2 jours si votre club est présent tout le week-end. La réunion de juges aura lieu le mercredi 7 décembre à 21h en visio. Le lien sera envoyé nominativement aux juges qui doivent obligatoirement y participer. Pas de réunion les samedi et dimanche.

Tout club qui dérogera à cette règle se verra infliger les sanctions prévues.

Nous vous demandons de répondre au sondage suivant avant le 30 novembre 2022 pour inscrire vos juges pour chaque rotation : [cliquez ici pour le formulaire juge](#)

- **L'ordre de passage** sera consultable quelques jours avant la compétition sur le site du Comité, [bretagne.ffgym.fr](http://bretagne.ffgym.fr).

N'hésitez pas à consulter régulièrement le site pour vous tenir au courant des éventuelles mises à jour concernant les réajustements possible des horaires de rotations dus aux forfaits.

Recevez, Madame la Présidente, Monsieur le Président, nos salutations cordiales.



---

Franck DUFOUR  
Vice-président Comité de Bretagne de  
Gymnastique, en charge des pratiques  
compétitives

*Copie : CTR - CT GR – Comités régionaux - Comités départementaux*